

RÈGLEMENT CONCOURS « Cofidis Festival »

LE 22/07/2019

1. ORGANISATEUR

COFIDIS Belgique, société anonyme, dont le siège social est sis à 7501 Orcq (Belgique), 422A, chaussée de Lille et immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0400 359 283, (ci-après dénommée « L'Organisateur »), organise un concours qui se déroule du 22/07/2019 au 31/07/2019 inclus.

Le présent règlement décrit les règles et définitions en vigueur.

2. PARTICIPATION

Le présent concours est ouvert à toute personne majeure résidant en Belgique. La participation est gratuite et sans engagement. Un participant peut participer une fois par jour par adresse mail et numéro de téléphone.

Le concours n'est pas accessible aux salariés du Groupe 3 Suisses International et aux salariés de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM). Cette interdiction s'étend également aux membres de leur famille, lesquels sont exclus de toute participation.

De même, sont exclus de toute participation les membres du personnel des autres entreprises qui participent à l'organisation du présent concours, ainsi que les membres de leur famille. Eux aussi sont exclus de toute participation.

La participation au concours est gratuite et n'oblige en aucun cas le participant à acquérir un quelconque produit ou service de Cofidis.

En cas de fraude éventuelle ou de tentative manifeste d'influencer le concours de façon illégitime, l'Organisateur se réserve le droit d'exclure sans préavis les participants concernés du concours, de même que de tous les autres concours présents ou futurs.

En cas de fausses déclarations ou d'erreurs d'indication des participants quant à leur identité ou leurs coordonnées, la participation de la personne concernée sera invalidée.

Aucune contestation ne sera acceptée concernant le présent concours, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle imputable à Cofidis. Les contestations à propos de faute grave ou intentionnelle pourront être adressées exclusivement par écrit à Cofidis S.A., Service Branding & Communication, dont le siège social est sis à 7501 Tournai, chaussée de Lille 422a, BE-0400.359.283, Organisateur du présent concours, tous droits réservés quant à la rédaction d'une réponse par écrit et l'absence de réponse ne pouvant jamais être considérée comme une acceptation formelle de la contestation de la part de l'Organisateur.

3. LE CONCOURS

L'Organisateur lance un jeu concours online dans le cadre du Nostalgie Beach Festival qui se déroule le samedi 10 août 2019.

Arrivés sur le site www.cofidisfestival.com, les participants doivent jouer au Cofidis Music Quiz et répondre aux 10 questions pour tenter de remporter l'un des lots mis en jeu.

La promotion du concours se fait sur les réseaux sociaux.

4. MÉCANISME DU CONCOURS

a. Cofidis Music Quiz

Le joueur doit deviner si les musiques qui sont jouées datent d'avant ou d'après 1985.

Si le joueur ne commet pas d'erreur, 10 musiques lui seront jouées.

Après 3 erreurs, la participation du joueur est arrêtée.

Le gagnant sera la personne physique ayant terminé le jeu en passant par toutes les étapes et ayant fait le meilleur temps.

En cas d'ex aequo le gagnant est la personne physique s'étant inscrite en premier au jeu concours.

Les lots seront distribués comme suit :

- Duos-pass VIP : 2 meilleurs scores
- Duo-pass simples : du 3^e meilleur score au 12^e meilleur score

Un gagnant ne peut gagner qu'un seul cadeau par concours.

La promotion du jeu-concours se fait au travers du plan média spécifié au point 3.

b. INSCRIPTION

Pour pouvoir participer valablement, le participant doit remplir ses coordonnées sur le site www.cofidisfestival.com . Les informations suivantes lui seront demandées :

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

Email

Le numéro de téléphone

O J'accepte le règlement et la politique de confidentialité de Cofidis.

O J'accepte que Cofidis me communique par e-mail une newsletter (lettre d'information) maximum 4 fois par an pouvant contenir, outre des informations générales, des informations à caractère publicitaire sur les produits financiers distribués par Cofidis (crédit à la consommation et assurance).

O J'accepte que Cofidis me communique par e-mail, maximum 4 fois par an, les informations sur les futurs concours en ligne organisé par Cofidis.

Pour être valable, les champs doivent être remplis correctement et honnêtement. Les inscriptions contenant des informations erronées ne pourront être considérées comme valables.

5. LE GAGNANT

Les gagnants seront les 12 personnes physiques, qui auront respecté toutes les formalités, et qui parmi tous les participants auront enregistré le meilleur temps. En cas d'ex aequo le gagnant est la personne physique s'étant inscrite en premier au jeu concours.

Les gagnants seront personnellement contactés par le prestataire de l'Organisateur, qui leur donnera les instructions nécessaires ainsi que les modalités concernant le prix, comme décrit ci-après sous (6). Au cas où un des gagnants, pour quelque raison que ce soit, ne voudra ou ne pourra pas accepter son prix, l'Organisateur invitera le prochain candidat en ligne de la sélection, et ainsi de suite jusqu'à que tous les prix soient dispensés.

6. PRIX

Les prix à gagner de ce concours sont

1^{er} et 2^{ème} prix : 1 duo-pass VIP pour le Guesthouse (espace privilégié avec boissons et catering à volonté)

3^{ème} au 12^{ème} prix : 1 duo-pass simple pour le Nostalgie Beach Festival d'une valeur de 72€

Ces prix sont décernés à titre personnel et ne peuvent être ni cédés, à titre gratuit ou à titre onéreux, ni échangés contre tout autre prix ou n'importe quel autre bien ou prestation de service.

7. RÈGLEMENT ET ACCEPTATION

La participation à ce concours implique l'acceptation inconditionnelle de toutes les dispositions de ce règlement.

De plus par leur participation, sauf opposition formelle de leur part, les participants autorisent Cofidis à reproduire et à diffuser les photographies réalisées pendant le concours et la remise des prix, à des fins de communication interne ou par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, sur la page Facebook dédiée à ce concours.

Cette autorisation s'étend à toutes les communications de Cofidis, relatives à ce concours, tant en Belgique qu'à l'étranger.

L'Organisateur précise que les photographies en question ne seront pas traitées à des fins commerciales.

8. RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ou toute autre personne physique ou morale concernée n'est pas responsable au cas où certaines modalités de ce concours devraient être modifiées pour cause de force majeure.

L'Organisateur de ce concours se réserve le droit de modifier le concours, le déroulement ou le prix à gagner, si des circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté, devaient justifier cette décision.

Il en informera les participants régulièrement inscrits par tout moyen qu'il juge utile.

L'Organisateur n'est pas responsable des dommages éventuels, de quelque nature que ce soit, qui résulteraient de la participation au concours, ou de l'attribution des prix. Il décline entre autres toute responsabilité résultant d'erreurs logistiques, de fautes de frappe ou d'éventuelles erreurs de prix. L'Organisateur n'est pas responsable du bon fonctionnement, ni de la garantie des prix attribués à chaque gagnant

9. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

L'Organisateur s'engage à assurer le respect du :

- Règlement (UE) 2016/679, le règlement général sur la protection des données (« RGPD / GDPR »)
- De la loi de transposition exécutant le Règlement, du 30 juillet 2018 et publiée le 5 septembre 2018 au Moniteur Belge et le cas échéant, d'autre réglementation éventuellement applicable relative à la protection de la vie privée.

Sauf refus du participant, manifesté en ne cochant pas les autorisations lors de l'inscription, les données du participant :

- Seront enregistrées dans les fichiers du groupe 3 Suisses International et seront traitées en vue de l'organisation de nouveaux concours, pour l'envoi de mailings et, le cas échéant, l'envoi de votre cadeau.
 - Ses données personnelles seront utilisées à des fins de promotion commerciale des produits et services de COFIDIS et d'autres sociétés du groupe 3 Suisses International ainsi que de leurs partenaires commerciaux.
- Chaque participant dispose d'un droit : d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition concernant ses données. Il peut exercer un de ces droits en adressant un mail à dpcocofidisbe@cofidis.be ou un courrier à Cofidis - BP30 - 7500 Tournai Maire.

Si le participant considère que l'un de ces droits n'a pas été respecté, il peut effectuer une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données. Vous pouvez vous renseigner sur la marche à suivre sur le site <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>

10. SUIVI ET RÈGLES DE PARTICIPATION

Le présent règlement est disponible et consultable à tout moment via : www.cofidisfestival.com .

En cas de circonstances non prévues dans le règlement, d'événements inopinés ou de contestations, ce sont l'Organisateur et le cas échéant l'huissier de justice qui se prononceront sur les suites à y donner. Les participants sont eux-mêmes entièrement responsables de l'intégralité des coûts résultants de leur participation.

Le présent règlement est soumis exclusivement au droit belge. Tout litige éventuel relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Tournai.

Fait à Orcq pour être applicable du 22/07/2019 au 31/07/2019 inclus.